

**Compte-rendu de la réunion du  
CONSEIL MUNICIPAL DE RONTALON  
du 26 avril 2004**

Présents : 14 membres.

Secrétaire : SBRAVA Dominique.

Démissionnaire : CHAVASSIEUX Christelle.

Le Conseil Municipal de RONTALON, **APPROUVE**, après lecture, le procès verbal de la séance du 29 mars 2004.

### **ASSAINISSEMENT**

Le Conseil étudie un avant-projet détaillé de travaux d'assainissement. Il s'agit essentiellement de travaux d'élimination des eaux parasites.

Les 2 antennes les plus sujettes à ces pénétrations d'eaux parasites sont :

✂ La route du Paradis sur environ 500 ml

Il n'y a pas trop de casse, mais les tuyaux sont usés et certains joints ne sont plus étanches.

✂ La route des Grandes Bruyères sur environ 100 ml

Le terrain rocheux serait peut-être à l'origine d'une usure importante des canalisations.

Après l'appel à candidature, la consultation des entreprises se fera en mai/juin laissant la possibilité de techniques nouvelles. Les travaux devraient débuter vers Juillet.

Un marché de maîtrise d'œuvre est mis en place (à 6,90%, réalisé par Mr PEILLON).

Le conseil Municipal **approuve** le Marché de maîtrise d'œuvre avec la DDAF pour ce projet.

### **STATION D'EPURATION**

Le rapport d'analyse de mars est très bon.

Une partie des roseaux qui avait été plantés a eu du mal à redémarrer après l'hiver.

Les plants de la partie centrale des bassins ont été remplacés (environ 1000 plants).

Un problème de mousse sur la turbine devrait disparaître en modifiant certains réglages (profondeur de l'hélice, planning d'agitation de l'eau).

La qualité de l'eau rejetée est à 97%

### **FUTUR SALLE D'ACTIVITE ET BIBLIOTHEQUE**

Lors de l'ouverture des plis, suite à l'appel d'offres pour les travaux d'aménagement de la salle d'activité et bibliothèque, une seule entreprise s'était manifestée sur le lot n°1 (maçonnerie) et présentait un prix beaucoup trop élevé par rapport à l'estimation qui avait été faite.

Il a donc été décidé par la commission de passer en marché négocié, avec au préalable une nouvelle consultation.

Le lot 2 également déclaré infructueux (prix trop élevés par rapport à l'estimation de l'Architecte) a fait l'objet d'une négociation avec toutes les entreprises ayant répondu.

A l'issue de ces procédures, l'attribution des lots est donc la suivante :

Lot n°1 (maçonnerie) :

Entreprise MARTIN de Larajasse : 58267€

Lot n°2 (menuiserie aluminium et métallerie) :

Entreprise BELALU de Grigny : 29535,87€

Lot n°3 (menuiserie bois) :

Entreprise CRETIN : 10741€

Lot n°4 (cloisons, plafonds, placo) :

Entreprise LARDY de Chaponost : 21960,26€

Lot n°5 (carrelage, faïence) :

Entreprise SAUNIER de Souzy : 12602,50€

Lot n°6 (peinture, revêtement muraux, sols collés) :

Entreprise LARDY de Chaponost : 15322,49€

Lot n°7 (sanitaire) :

Entreprise BONNIER de Rontalon : 6681€

Lot n°8 (électricité) :

Entreprise FAYOLLE de Rontalon : 40241,80 €

Nous avons demandé aux entreprises de chiffrer 2 options :

✍ option économique : - 5187,40 €

✍ option complémentaire : + 2634€

Le Conseil approuve les marchés de travaux à passer avec les entreprises retenues.

La totalité des lots est de 198975,62€

L'estimation totale du maître d'œuvre était de 210 000€

Les travaux de maçonnerie devraient débuter fin juin.

La fin des travaux est prévue pour fin 2004.

La dépense pour ces travaux est inscrite au budget sur le contrat triennal. Il faut donc demander l'attribution de l'arrêté de subventions de 2003 et 2004.

Une proposition d'assurance « dommage/ouvrage » nous est faite par GROUPAMA, pour les travaux de la salle d'activité/bibliothèque.

La prime minimum et unique est de 4117€ et ce tarif est valable 6 mois.

A la fin des travaux, un réajustement est fait en fonction du montant des travaux effectués.

GROUPAMA nous propose, en plus, une garantie sur « dommage existant », avec une garantie forfaitaire de 90 000€ La prime unique est de 745€

### **SUBVENTION POUR LES AMENDES DE POLICES**

Une demande de subvention doit être faite avant début mai pour des travaux de sécurité routière, mise en place de places de parking, etc...

Plusieurs idées ont été émises :

✍ 1) Passage piétons vers la Résidence Bertrand.

✍ 2) Amélioration de la visibilité notamment de nuit au niveau de la « chicane » route de la Croix Blanche.

✍ 3) Miroir rue des Canuts pour ceux qui viennent de St Martin et tournent à gauche avec signalisation renforcée au sol route du Paradis.

✍ 4) Elargissement d'un point dangereux sur la route des Grandes Bruyères

✍ 5) Création de places de parking vers le local des cantonniers.

### **RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU POTABLE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION DE L'EAU DES MONTS DU LYONNAIS ET DE LA BASSE VALLEE DU GIER.**

La SDEI est titulaire d'un contrat de 17 ans qui prend fin en 2010.

Il y a une augmentation de 7,7% de la population, soit 66 501 habitants en 2003.

Le nombre des consommateurs est passé de 25 499 à 25 968 en 2003, soit +1,84%

La consommation par abonné est de 116 m<sup>3</sup>/an.

La ressource propre au syndicat :

- en 2002 : 4 753 246 m<sup>3</sup>

- en 2003 : 6 025 382 m<sup>3</sup>

Le volume mis en distribution : 4 813 210

Le volume consommé : 249 680

Total consommé : 3 990 280

Le rendement est de 62,53%

Le nombre de canalisations en plomb a diminué de 5267 en 2002 à 5008 en 2003.

Pour ce qui est de la qualité de l'eau, 313 analyses sont effectuées et le taux de conformité est de 98,7%

Le syndicat a encaissé 3 075 871,19€ soit + 4,54%\*

L'investissement prévu pour 2004 est de 5 305 000 €

### **COMMISSION BATIMENT**

? Visite du SDIS (contrôle de la sécurité) pour la salle des fêtes et la maison des Alanqués.

Contrôle des systèmes d'alarme et de la sécurité.

Ils ont fait des remarques à la vue de l'état de la salle du bas de la maison des Alanqués (état des convecteurs et du plafond). Sinon, RAS.

? Des problèmes d'évacuation sanitaire ont été résolus à l'école (tabouret)

? Rachat de deux aspirateurs et réparation d'un troisième pour le ménage.

? L'appartement sur la placette est toujours disponible à la location.

? Une discussion sur l'aménagement de la salle des fêtes a eu lieu. Une estimation chiffrée est demandée à Mr GLAS (maître d'œuvre) afin de nous permettre d'affiner le projet. Une réunion sera fixée avant l'été avec les associations.

### **COMMISSION VOIRIE**

? Les cantonniers ont fini de mettre l'enrobé à froid.

? Ils ont pulvérisé aussi du désherbant sur les murets et les endroits sensibles, difficiles à faucher.

? Des fossés ont été curés à La Brosse et à l'entrée de la Julanière. Ces fossés à risques seront ensuite bétonnés.

? Une semaine de mini-pelle est prévue en juin.

? Pose de traverses et de buses.

? Des travaux au Roman et au Violet : changement de buses (Roman, 760€ HT) et de traverses (Violet, 910€HT) par l'entreprise BONTEMPS.

? Terrassement au cimetière : une canalisation d'eau défectueuse a été changée.

? Des matériaux récupérés (suite aux travaux de l'entreprise RAMPA) sont stockés au Roman et chez Michel CHARVOLIN au Faure.

? L'épareuse présente des signes de faiblesse (fuites) et comme elle a plus de 20 ans, un achat sera certainement à prévoir dans l'avenir.

? Prévoir aussi de faire des talus pour soutenir la route vers l'usine FANTON et à La Brosse

### **COMMISSION FLEURISSEMENT**

? Des suspensions ont été choisies pour décorer l'espace rue des Canuts près de l'entrée chez les Sœurs.

? Les cantonniers ont monté une petite serre vers le jardin public et ils ont fait des semis de fleurs.

? Résultats du concours des maisons fleuries 2003 : Premiers de chaque catégorie :

Façade fleurie : PIEGAY Mathieu

Jardin fleuri : CLARON Chantal

Ferme fleurie : REVERDY Christian

Ils reçoivent chacun 35 €uros en bon d'achat.

Les seconds de chaque catégorie se voient attribuer un bon d'achat de 15 euros.

## **COMMISSION SCOLAIRE**

Des travaux pour la mise en réseau des ordinateurs de l'école sont prévus les mercredis 28 avril et 5 mai.

Cantine : Le nombre d'enfants utilisant le service de cantine est en augmentation, beaucoup plus de tickets ont été vendus.

Le système des permanences se passe très bien.

## **COMMISSION CULTURELLE**

Salle Jean Carnet : Il faut inciter les personnes à venir au centre culturel. Distribution des programmes dans les boîtes aux lettres ? En ce qui concerne le cinéma, celui-ci est un cinéma d'art et d'essai qui ne présente pas les mêmes programmes que dans les autres cinémas.

Les rencontres nomades : Animation proposé dans les villages avec la participation des communes. Un bal folk gratuit aura lieu à Rontalon le 15 Mai au soir. Le club des jeunes tiendra la buvette et est chargé de décorer la salle.

La Gazette : les articles de la Mairie : Le câble à l'école/Cérémonie de l'armistice/Offre d'emploi/Appartement à louer sur la placette/ Vandalisme à la maison des Alanqués.

## **ESPACE JEUNES**

Une sortie est prévue au Futuroscope début juillet. Pour financer cette sortie, les jeunes ont l'idée de proposer un service de lavage de voitures. Pour mettre en place ce service et afin que la municipalité puisse les aider au mieux, il faut qu'ils définissent leurs besoins.

Un camp d'été est prévu.

Pour ce qui est du projet du C.L.S.H., un sondage a été distribué, et une réunion est prévue le 5 mai pour dépouiller le résultat.

## **DIVERS**

? Une réunion avec Mme VALMONT (DDE de Lyon) est prévue le 13 mai 2004 pour plus de précision, afin de prévoir l'urbanisation et de l'organiser. Ensuite, une réunion de la commission est prévue le lundi 17 mai à 20h30.

? Bilan 2003 des ordures ménagères :

Coût global/habitant : 60,82€

Coût de la collecte/habitant : 17,86€

La compétence en revient au SITOM

Le ratio est de 262,4 kg/habitant

Total de 630 tonnes pour la COPAMO.

Une réflexion sur l'optimisation du service et sur la sécurité est engagée.

? La perception nous demande de dissoudre la caisse des écoles qui ne sert plus à rien depuis de nombreuses années.

? Les pompiers de Saint-Martin-en-Haut nous demandent de participer par l'achat d'une coupe pour leur tournoi de football.

? Il est décidé de déplacer le point info de la placette (le SIVOM en est propriétaire), et de le mettre au parking des randonneurs. Ainsi l'espace récupéré permettra de mettre un abri bus à cette place.

? La maison des Alanqués se dégrade, le matériel disparaît ; même s'il y a des problèmes de ménage, il faut rappeler aux présidents des Associations qui l'utilisent quelques règles de civisme.

? Assemblée générale de l'ACMR le Samedi 5 juin au matin.

? Prochaine réunion du conseil le lundi 31 mai à 20h30